

OBSÈQUES



Les familles de feus :
- THATY Martin Dieudonné
- TCHISSAMBO Joseph
- NKWANGA Alphonse
- NOMBO Marie Rose
- NKAMBISSI Suzanne
- BOUANGA Pauline
- MAKANGA Odette
- BOUANGA Thérèse

Ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur bien-aimée belle-fille Mme **THATY Anasthasie Eléonore** née **MOUEGUE**, décédée le 30 Novembre 2023 à Istanbul en TURQUIE des suites d'une affection médicale est arrêté comme suit :

Mardi 26 Décembre 2023

- 15h00 : Sortie de la dépouille, exposition, recueillement et veillée à CASEP-GA

Mercredi 27 Décembre 2023

- 9h00 : Levée du corps et inhumation au cimetière de MESSOLO. 19253

PROGRAMME DES OBSEQUES DU DOCTEUR
PAULIN OBAME NGUEMA

Suite au décès survenu à Libreville du Docteur **Paulin OBAME NGUEMA**, Ancien Premier Ministre, sa femme Veuve **Evelyne OBAME NGUEMA**, Informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de son regretté époux, décédé le 11 décembre 2023 à son domicile, est établi ainsi qu'il suit :

- Mardi 26 Décembre 2023 :

Retrait de la Dépouille mortelle du Centre Hospitalier Universitaire d'Akanda (CHUA),

11h : Messe à la Paroisse Saint André des Trois Quartiers (Libreville),

13h : Arrivée au domicile familial sis à Batterie 4 (Libreville),

Hommages et recueillement de la famille,

14h : Arrivée et accueil des délégations, hommages et recueillement des délégations,

De 20h à 23h : Chorales,

De 23h à l'aube : Veillée avec animations.

- Mercredi 27 Décembre 2023 :

08h : Levée de la Dépouille pour Kango,

11h : Arrivée à Kango,

13h : Arrivée au domicile familial

Exposition et recueillement familial

14h : Accueil et hommages des délégations.

16h : Recueillement populaire et installation des invités.

20h : Veillée et Chorales

Jeudi 28 Décembre 2023 :

09h30 : Messe à Kango suivie de l'Inhumation

- Vendredi 29 Décembre 2023 :

Cérémonie Traditionnelle.

N.B. : Gerbes de fleurs, ne sont acceptées que les fleurs naturelles. 19284



Suite au décès survenu le 08 décembre 2023 à Libreville, des suites de maladie, de **M. Corneille BANKOLEY**, prof d'Anglais au Lycée ESSIA NSOMORE de Makokou, le programme des obsèques est arrêté comme suit :

- Mercredi 27 décembre 2023 : Sortie du corps puis veillée à la Peyrie;

- Jeudi 28 décembre 2023 : Inhumation au cimetière Messolo. 19264

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MME
CHRISTINE IKWANGUILA OGOULA EPOUSE IGOWA
RERAMBYAH

Les clans Adjèna, Assala, Akaza, Agalikewa et alliés.

Les familles RERAMBYAH, AUNOUVIET, OWONGWAYILE, ANOTHO, BRAHIME, OGOULA AYINDA, AMBONGUILA, NGUELE, ROBOTY, OBORI informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée belle-fille, épouse, mère, grand-

mère, petite-fille, fille, sœur, tante est arrêté comme suit :

MERCREDI 27 DECEMBRE 2023.

14H30 : Sortie du corps de CASEP-GA;

15H00 : Messe à la paroisse Cœur Immaculé de Marie à Nzeng-Ayong ;

17H00 : Exposition au domicile familial, hommages et veillée.

JEUDI 28 DECEMBRE 2023.

05H30 : Départ pour Lambaréné ;

09H00: Exposition au domicile familial ;

13H00 : Inhumation ;

15H00 / Retour sur Libreville. 19270

PENSÉE PIEUSE



24/12/1954 - 24/12/2023 tu aurais eu 69 ans Papa,
Mon Général **LAMOU Jean-Baptiste LMS.**

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Ta famille 19213

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



24 décembre 2022 - 24 décembre 2023
1 an déjà que madame **Vendakabano** née **Mpemba Marie Madeleine** a été rappelée à Dieu.

Igueyi, Maman, Mado, nous ne t'oublierons jamais.

De là où tu te trouves continue de veiller sur nous.

Repose en paix !

La famille. 19252



«NÉE LE 23/10/1984 C'EST LE 23/12/2022, À LA FLEUR DE L'ÂGE (38 ANS), QUE TU FAIS UN VOYAGE SANS RETOUR, MA FILLE CHÉRIE!
UN AN DÉJÀ ET J'AI TOUJOURS PAS RÉALISÉ QUE JE NE TE VERRAI, NI N'ENTENDRAI PLUS TA VOIX AVEC TES EXPRESSIONS COMME «NIAMA GAZ».

LA DOULEUR EST IMMENSE, LES LARMES NE TARIRONT JAMAIS!

REPOSE EN PAIX!* 19279



25 Décembre 2000 - 25 Décembre 2023

Il y'a 23 ans, le jour du Noël de l'an 2000, notre cher et bien-aimé **Charles BIBA** nous quittait brutalement. Ce vide abyssal nous plongeait dans un profond désarroi et une tristesse infinie. Louons Dieu car sa miséricorde est pour nous sa justice et de sa vérité le règne est divin. Charly amour éternel, repose en paix. 19280



Déjà un an que Dieu a rappelé Feu **Lydie Ginette ONWANLELE** épouse **NZE BENGONE Albert Adonis**. Un an déjà que tu as rejoint notre Seigneur dans sa demeure. Pourtant, pas un seul jour ne passe sans que nous ne pensions à toi. A cet effet, une messe de requiem sera dite en ta mémoire le vendredi 29 Décembre à 16heures30 en l'Eglise Sacré-cœur à Ozangué avec ta famille, les amis et connaissances. 19282



EFFAME NDONG Alphonse.
Papa, 23 ans aujourd'hui que tu ne vis plus parmi nous.
Le vide que tu as laissé est insurmontable.
En ce jour anniversaire que toutes les personnes qui t'ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour toi.
Ta femme et tes enfants. 19265



23/12/2022 - 23/12/2023

Un an que Mam'**OKIGA** nous a quittés pour l'éternité. Que ceux et celles qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse, en ce jour de triste anniversaire 19274

COMMUNIQUÉS

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA
PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet de construction d'une station-service PG/Tsanguettes, situé dans le 2ème arrondissement de la commune d'Akanda, province de l'Estuaire, a été déposée auprès de ses services par la Société Petro Gabon (PG).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux et Forêts, Chargé de la Préservation de l'Environnement, du Climat et du Conflit Homme-Faune pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES. 19219

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS
FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT

Régularisation de la situation administrative des agents de l'Etat repris en solde. La Direction Générale de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des agents de l'Etat (CPPF) informe, conformément aux dispositions des articles 61 et 62 de la loi 4/96 du 11 mars 1996, fixant le régime général des pensions de l'Etat, que le cumul d'une pension avec la rémunération d'une activité publique est interdit en République Gabonaise sous réserve des dispositions de l'article 31 du décret n°806/PR/MFEBP du 17 mai 1996 fixant les modalités d'application de la loi ci-dessus citée.

A cet effet, il est demandé à tous les pensionnés de l'Etat remis en activité dans toute administration de l'Etat, collectivité locale ou établissements publics, de se rapprocher de la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des agents de l'Etat (CPPF), afin de déclarer leur nouveau statut.

Les concernés sont priés de fournir à la CPPF les documents ci-après:

- Une attestation de prise de service;
- Un bulletin de solde/salaire.

Outre le dépôt des documents, les pièces demandées peuvent être envoyées à l'adresse suivante:

contact@cppf.ga

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la CPPF au 011742722 / 062161523 / 077121083 ou sur sa page

Facebook: CPPF GABON.

Points de dépôt:

- Libreville: Délégation Provinciale de l'Estuaire
- Oyem: Délégation Régionale Woleu-Ntem/Ogooué-Ivindo
- Franceville: Délégation Régionale Haut-Ogooué/Ogooué-Lolo
- Autres localités: Directions Provinciales des Ressources Humaines

La Direction Générale Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des agents de l'Etat Votre Caisse de référence. 19221

Passez votre
PETITE ANNONCE
Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par
Whatsapp au 077 91 87 07 ou par mail :
pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un
devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine
de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**